

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**MINISTERE DES MINES  
ET DE LA GEOLOGIE**



**REVUE ANNUELLE  
CONJOINTE**

**RAC 2023**

**Avril 2023**

# SOMMAIRE

<b>ABREVIATIONS ET SIGLES .....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>I. RESULTATS ENREGISTRES EN 2022.....</b>	<b>5</b>
<b>I.1- Mobilisation et exécution des ressources financières.....</b>	<b>6</b>
<b>I.2- Analyse des indicateurs du secteur.....</b>	<b>7</b>
<b>I-3 Réformes sectorielles en cours .....</b>	<b>20</b>
<b>II.PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>.....</b>
<b>II-1- Perspectives.....</b>	<b>21</b>
<b>II-2 Recommandations .....</b>	<b>22</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>23</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1</b> : Budget alloué au MMG de 2019 à 2022 .....	<b>6</b>
<b>Tableau 2</b> : Evolution du taux d'exécution de 2019 à 2022 .....	<b>6</b>
<b>Tableau 3</b> : Indicateurs du secteur .....	<b>8</b>
<b>Tableau 4</b> : Titres miniers actifs pour l'or en 2022 .....	<b>11</b>
<b>Tableau 5</b> : Production de phosphate par société .....	<b>12</b>
<b>Tableau 6</b> : Titres miniers actifs pour les phosphates en 2022 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Tableau 7</b> : Titres miniers actifs pour le Zircon en 2022 .....	<b>16</b>

## **LISTE DES FIGURES**

<b>Figure 1</b> : Evolution du budget alloué de 2019 à 2022.....	<b>6</b>
<b>Figure 2</b> : Production industrielle de l'or du Sénégal de 2019 à 2022 (en tonnes) .....	<b>9</b>
<b>Figure 3</b> : Contribution des sociétés à la production annuelle d'or .....	<b>10</b>
<b>Figure 4</b> : Production de phosphate de 2019 à 2022 .....	<b>12</b>
<b>Figure 5</b> : Contribution des sociétés à la production annuelle de phosphate .....	<b>13</b>
<b>Figure 6</b> : Production de Zircon de 2019 à 2022 .....	<b>14</b>
<b>Figure 7</b> : Contribution des sociétés à la production de zircon en 2022.....	<b>16</b>
<b>Figure 8</b> : Evolution des revenus générés par le secteur minier de 2019 à 2022 .....	<b>19</b>

## **ABREVIATIONS ET SIGLES**

<b>AFRIG</b>	African Investment Group
<b>BCI</b>	Budget consolidé d'investissement
<b>CASE</b>	Cadre harmonisé de Suivi et d'Évaluation des Politiques publiques
<b>DAGE</b>	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement
<b>DCSOM</b>	Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières
<b>DEMAPE</b>	Direction de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle
<b>DGéol</b>	Direction de la Géologie
<b>DMin</b>	Direction des Mines
<b>DRPMS</b>	Direction de la Réglementation, de la Production Minière et des Statistiques
<b>GCO</b>	Grande Côte Operations
<b>ICS</b>	Industries Chimiques du Sénégal
<b>LPSD</b>	Lettre de politique sectorielle de développement
<b>MMG</b>	Ministère des Mines et de la Géologie
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PAP</b>	Plan d'Actions prioritaires
<b>PAP 2A</b>	Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré
<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>PMC</b>	Petowal Mining Company
<b>RAC</b>	Revue Annuelle Conjointe
<b>SNDCL</b>	Stratégie Nationale de Développement Contenu Local
<b>SEN HMC</b>	Southeastern New Hampshire Mineral Club
<b>SOMIVA</b>	Société Minière de la Vallée du fleuve

## INTRODUCTION

Le Sénégal a entamé depuis 2019, la mise en œuvre de la deuxième phase du Plan Sénégal Emergent (PSE), référentiel de toute politique économique et sociale depuis 2014. Ainsi, à travers le Plan d'Actions Prioritaire (PAP) 2019-2023, le Sénégal s'est fixé comme objectif d'atteindre à l'horizon 2035, une croissance forte et durable, une réduction plus significative de la pauvreté et une création massive d'emplois formels.

En 2020, la survenue de la pandémie à Covid-19 avait perturbé les prévisions initiales en termes de croissance et d'emplois formels. Cette situation a conduit à des ajustements du PAP 2019-2023 du PSE pour aboutir à l'adoption du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP2A) 2021 – 2023 en vue de replacer la croissance sur sa trajectoire initiale.

Dans le cadre du suivi-évaluation des PAP du PSE, les revues sectorielles sont tenues chaque année conformément au décret n°2015-679 du 26 mai 2015 instituant le Cadre harmonisé de Suivi et d'Évaluation des Politiques publiques (CASE).

Cet exercice est aujourd'hui obligatoire au regard des dispositions de la loi n°2022-10 du 19 avril 2022 relative au Système National de Planification (SNP).

La Revue Annuelle Conjointe (RAC) permet, ainsi, de rendre compte du niveau de mise en œuvre des projets miniers du PSE qui trouvent leur ancrage dans les programmes de développement du secteur. Ces derniers s'inscrivent dans les orientations stratégiques de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2021-2025, à savoir :

- Os1- Développement responsable et durable des mines
- Os2- Valorisation du potentiel géologique
- Os3- Renforcement de la gouvernance du secteur

L'édition 2023 de la RAC permettra d'analyser les résultats de l'exercice 2022 et de faire le bilan d'étape du PAP du PSE sur la période 2019-2022. Pour rappel, l'année 2022 a été marquée par l'éclatement de la guerre Russo-Ukrainienne entraînant ainsi une inflation et un ralentissement de l'économie internationale.

La présente RAC du Ministère des Mines et de la Géologie (MMG) comprend deux (02) parties :

- une première partie consacrée aux résultats de la mise en œuvre des projets miniers du PSE et des mesures et réformes réalisées en 2022 ;
- une deuxième partie qui retrace les perspectives et recommandations proposées pour l'année 2023.

## I. RESULTATS ENREGISTRES EN 2022

Cette partie renseigne sur les performances et les contre-performances du secteur depuis 2019 au regard des indicateurs de suivi des projets miniers du PSE.

### I.1- Mobilisation et exécution des ressources financières

Le financement des projets et des programmes du Ministère provient principalement de l'Etat à travers le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) et du Fonds d'appui au secteur minier (Fonds de relance) institué par décret n°2020-1711 du 10 septembre 2020.

**Tableau 1** : Exécution des dépenses publiques en 2022 et évolution des taux d'exécution sur la période 2019-2022

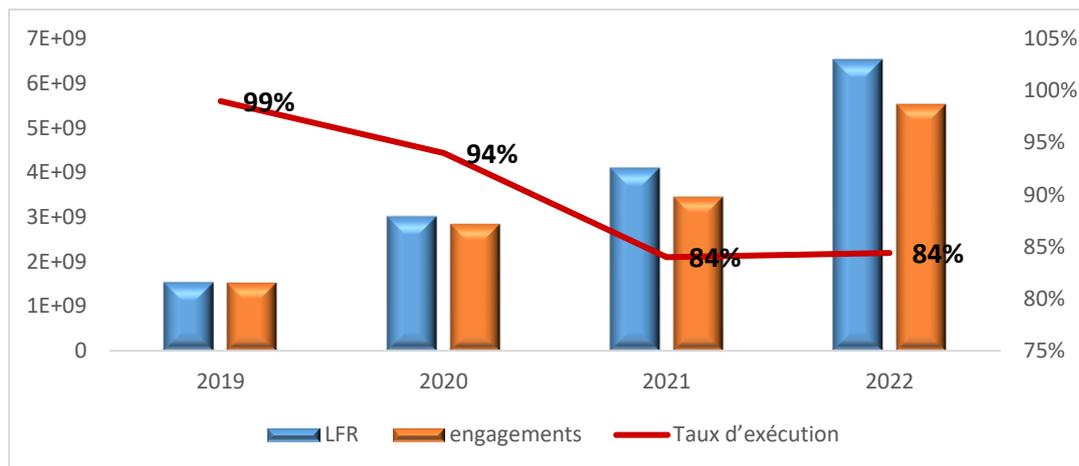
Natures de dépenses	LFR 2022	ENGAGEMENT 2022	Taux d'exécution				
			2019	2020	2021	2022	Cible 2022
Fonctionnement	2 741 702 445	2 741 702 445	-	93	98	100	100
Investissement	3 796 835 926	2 776 766 326	-	95	51	73	100
<b>TOTAL</b>	<b>6 538 538 371</b>	<b>5 518 468 770</b>	<b>99</b>	<b>94</b>	<b>84</b>	<b>84</b>	<b>100</b>

*Source* : DAGE /MMG

Le tableau montre que les crédits ouverts en 2022 ont été dépensés à hauteur de **84%**. Ce taux de réalisation s'explique par le niveau d'exécution des crédits destinés à l'investissement qui est de **73%** par rapport à la cible de 2022.

En effet, les dépenses d'investissement qui devraient être financées par le Fonds de relance à hauteur de 1 000 000 000 FCFA, n'ont pas pu être réalisées à cause du retard dans la mobilisation des ressources dudit Fonds.

**Figure 1** : Evolution du taux d'exécution budgétaire



*Source : DAGE*

Sur la période 2019-2022, les crédits alloués au MMG par l'Etat du Sénégal enregistrent un taux d'évolution de 3,238%. Le tableau renseigne que le taux d'exécution de ces crédits est décroissant et se stabilise à 84% depuis 2021.

## I.2- Analyse des résultats du secteur

Le secteur des mines et de la géologie reste un des secteurs prioritaires, porteur de croissance, de création d'emplois et d'investissements directs étrangers dans le PSE. Ainsi, il s'inscrit dans l'axe 1 du PSE « Transformation structurelle de l'économie et croissance ».

A ce titre, neuf (09) projets miniers figurent dans le PAP 2019-2023 du PSE dont six (06) sont concernés par cette revue 2023. Il s'agit du :

- Projet d'accélération de l'exploitation de l'or ;
- Projet de développement de la filière phosphates/fertilisants ;
- Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon ;
- Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales ;
- Relance du projet intégré des mines de fer de la Falémé ;
- Projet de valorisation des sites géologiques du Sénégal.

Les projets relatifs à l'exploitation des gisements d'or, de phosphate et de zircon sont exécutés par des sociétés minières privées tandis que les trois autres sont portés par des structures du Ministère.

**Tableau 2** : Indicateurs du secteur

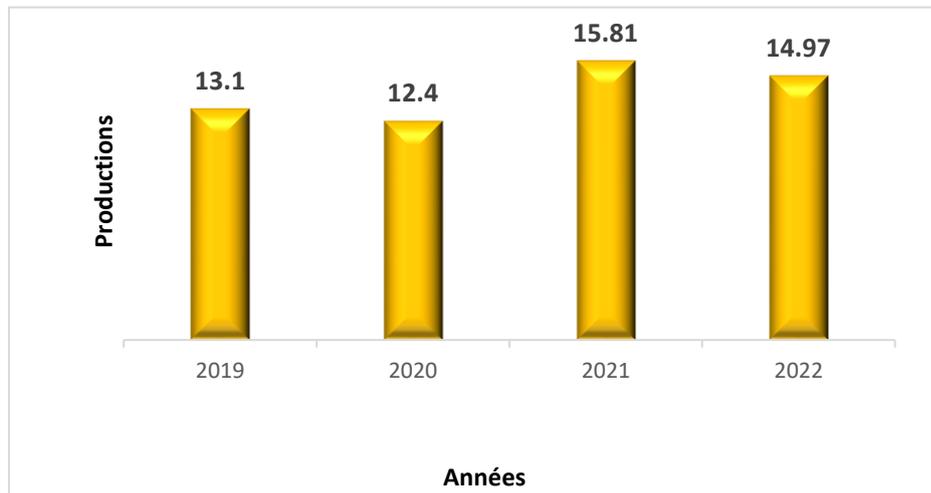
Indicateurs	Référence	Réalizations				Cible 2022
	2018	2019	2020	2021	2022	
<b>Revenus provenant du sous-secteur minier</b> (milliards de FCFA)	111,9	132,17	162, 85	203,01	-	-
Production d'or (en tonnes)	12,57	13,1	12,4	15,81	<b>14, 97</b>	18
Production d'argent (en tonnes)	0,92	0,94	0,929	1,38	<b>1,15</b>	1,5
Production de Phosphates (en tonnes)	2 558 526	2 593 498	2 138 435	2 480 005,84	<b>2 492 687</b>	3 600 000
Production d'acide phosphorique (en tonnes)	548 000	560 014	457 952	497 905	<b>562 049</b>	600 000
Production de Zircon (en tonnes)	93 569	80 747	83 257	90 760	<b>84 993</b>	90 000
Production d'Ilménite (en tonnes)	506 937	491 604	511 999	543 061	<b>498 097</b>	500 000
Production de Rutile (en tonnes)	3 961	3 615	3 980	4 430	<b>4 203</b>	4 500
Production de Leucoxène (en tonnes)	5 645	6 516	5 640	6 965	<b>6 284</b>	7 500
Nombre de titres miniers actifs	117	92	105	113	<b>122</b>	-
Existence d'un document de stratégie d'encadrement des EMAPES	0	-	-	-	<b>1</b>	1
Nombre de géosites identifiés	0	-	-	32	<b>49</b>	-

*Sources* : DCSOM, DRPMS, DMIN, DGéol, DEMAPE

## ❖ **Projet d'accélération de l'exploitation de l'or**

L'objectif visé dans la mise en œuvre de ce projet est de produire dix-huit (**18**) tonnes d'or par an à l'horizon 2023. L'atteinte de cette cible permettra à l'Etat du Sénégal de se hisser dans le **top 7** des exportateurs d'or en Afrique.

**Figure 2** : Production industrielle d'or sur la période 2019-2022 (en tonnes)



*Sources : DCSOM et DRPMS*

La production industrielle d'or est passée de 15,81 tonnes en 2021 à **14,97** tonnes en 2022, soit une baisse de **5,31%**. Cette baisse s'explique par celle de la production de ENDEAVOUR MINING (ex Sabadola) et celle de Petewol Mining Compagny (PMC).

En effet, la production de ENDEAVOUR MINING est passée de 12,15 tonnes en 2021 à **10,89** tonnes en 2022 du fait de l'épuisement des réserves de la mine de Sabodola. Quant à PMC, sa production est de **4,03** tonnes en 2022 contre 4,27 tonnes en 2021.

Le **taux de réalisation** par rapport à la cible de dix-huit (18) tonnes par an s'établit à 83,17%. Ceci indique une contreperformance dans la production annuelle d'or.

Par ailleurs, la production d'or par rapport à 2019 a augmenté de 1,87 tonnes en 2022 soit un **taux d'évolution** de 14,27%.

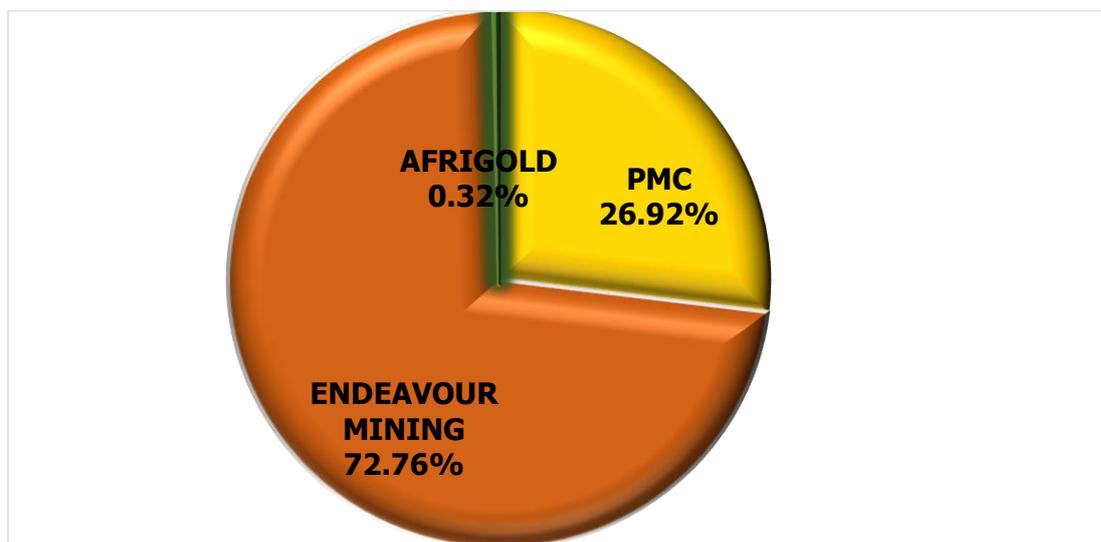
Concernant la production d'argent, elle est passée de 1,38 tonnes en 2021 à 1,15 tonnes en 2022, soit une baisse de 16,67%. Ce résultat s'explique par la baisse de la production d'or. Le taux de réalisation par rapport à la cible (1,5 tonnes) est de 76,66%.

Par ailleurs, le taux d'évolution de la production d'argent sur la période 2019-2022 est de 22,34%.

**Tableau 3** : Production d'or par société

Sociétés en exploitation	Production en 2022 (en tonne)	Part dans la production totale
PMC	4,0300	26,92%
ENDEAVOUR MINING	10,8900	72,76%
AFRIGOLD	0,0480	0,32%
<b>Total</b>	<b>14,9680</b>	<b>100,00%</b>

**Figure 3** : Contribution des sociétés à la production de l'Or en 2022



Il convient de noter que la non-déclaration de la production issue de l'exploitation semi mécanisée et de petite mine ne milite pas en faveur de l'atteinte de la cible de dix-huit (18) tonnes d'or par an à l'horizon 2023.

**Tableau 4 :** Titres miniers actifs pour l'or en 2022

Types de titre	Nombre		Localisation
	2021	2022	
Autorisations d'exploitation semi mécanisée	32	48	Kédougou
Autorisations d'exploitation de petites mines	9	11	
Concessions minières	3	3	
Permis d'exploitation	4	4	
Permis de recherche	41	29	Kédougou Tambacounda
Prospections		2	Kédougou Tambacounda
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>97</b>	

*Source : DMines*

Le tableau renseigne que le nombre de titres miniers actifs pour l'or est passé de **89** en 2021 à **97** en 2022 soit une augmentation de 08 titres miniers actifs. Cette hausse est due à une augmentation du nombre d'autorisation d'exploitation semi-mécanisée (**16** titres miniers en plus)) et de petites mines (**2** titres miniers en plus).

Toutefois, une baisse est notée au niveau des permis de recherche passant ainsi de **41** à **29** du fait de l'expiration, de l'annulation ou du passage à l'exploitation des permis de recherche. Quant aux permis d'exploitation et aux concessions minières, leur nombre est restés constant.

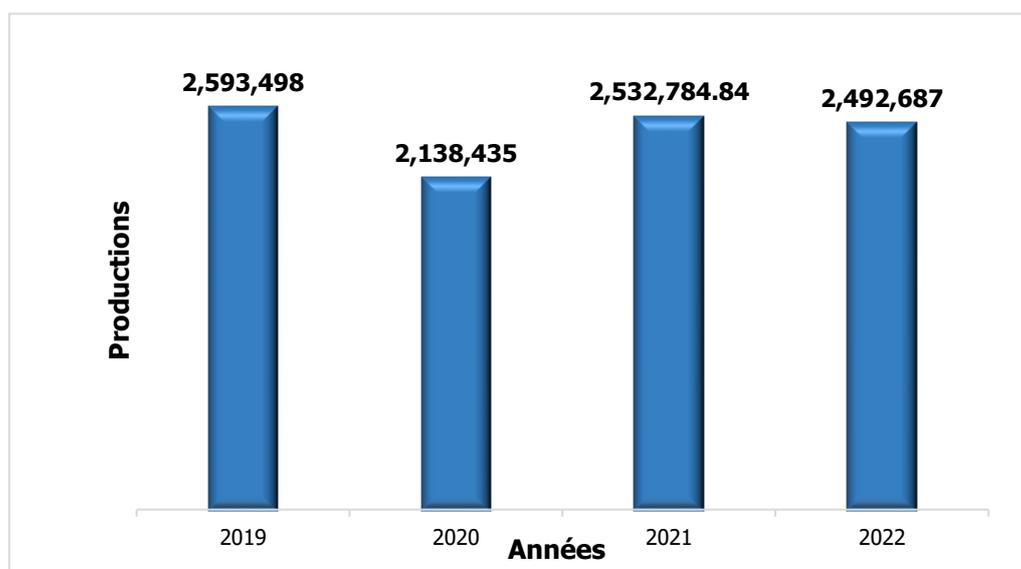
Par ailleurs, il convient de noter que les titres miniers d'exploitation sont recensés dans la région de Kédougou contrairement aux permis de recherche qui existent aussi bien dans la région de Kédougou que celle de Tambacounda. Ceci traduit l'importance de la recherche et de l'exploitation de l'or dans les formations birimiennes prédominantes dans la région de Kédougou

#### ❖ **Projet de développement de la filière phosphate/fertilisants**

L'exploitation du phosphate demeure l'activité dominante du secteur minier. L'ambition du Sénégal, déclinée à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), est de produire trois millions six cent mille (**3 600 000**) tonnes de phosphates par **an à l'horizon 2023** afin de se hisser dans le top 3 des producteurs de phosphates en Afrique.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la production de phosphate de 2019 à 2022.

**Figure 4** : Production de phosphate de 2019 à 2022



*Sources : DRPMS et DCSOM*

La production de phosphate est passée de 2 532 784,84 tonnes en 2021 à **2 492 687 en 2022**, soit une baisse de **1,58%**. Cette baisse s'explique par la diminution de la production de SEPHOS de 52 761,84 tonnes et celle de la SOMIVA de 7 000 tonnes.

Ainsi, le **taux de réalisation** par rapport à la cible annuelle (**3 600 000 tonnes**) est de **69,24%** en 2022. Ce qui indique une contreperformance dans la production annuelle de phosphate.

Par rapport à 2019, la production de phosphate a diminué de **3,89%** en 2022. Ce qui confirme la contreperformance dans la production de phosphate.

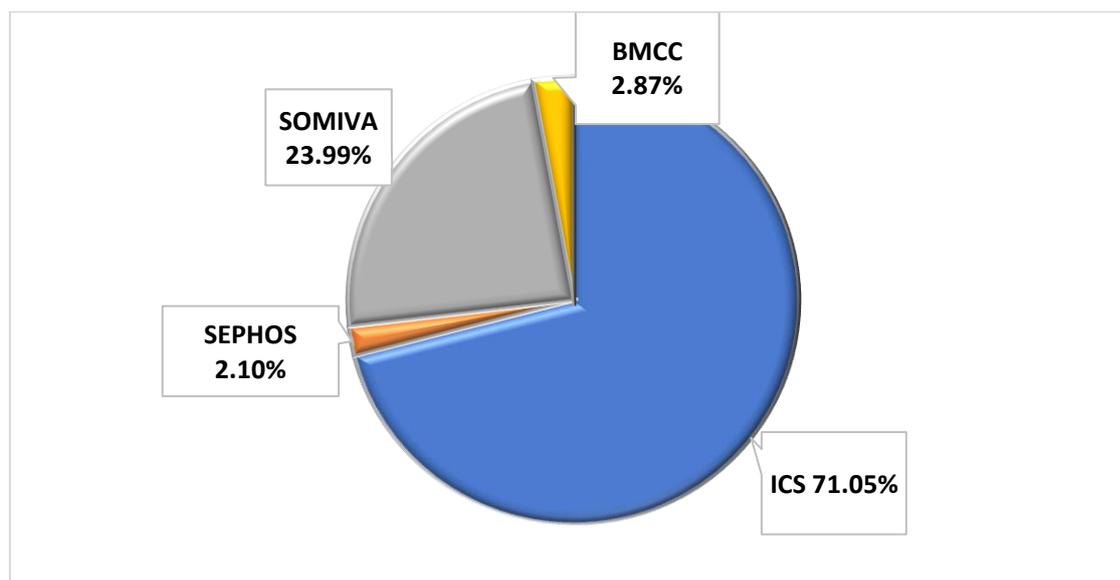
Par ailleurs, les ICS transforment les quantités de phosphate disponibles en acide phosphorique. Ainsi, la production **d'acide phosphorique** est passée de **497 905 tonnes** en 2021 à **562 049 tonnes** en 2022, soit une augmentation de 12,8% et un taux de réalisation de **93,67%** par rapport à la cible de 600 000 tonnes par an.

**Tableau 5** : Production de phosphate par société

Sociétés en exploitation	Production en 2022 (en tonne)	Part dans la production totale
ICS	1 771 000	71,05%
SEPHOS	52 244	2,10%
SOMIVA	598 000	23,99%
BMCC	71 443	2,87%
<b>Total</b>	<b>2 492 687</b>	<b>100,00%</b>

*Source : DRPMS et DCSOM*

**Figure 5** : Contribution des sociétés à la production de phosphate en 2022



**Tableau 6** : Titres miniers actifs pour les phosphates en 2022

Types de titre	Nombre		Localisation
	2021	2022	
Autorisations d'exploitation de petites mines	3	2	Thiès
Concessions minières	4	4	Thiès, Matam
Permis d'exploitation	2	2	Diourbel, Thiès
Permis de recherche	11	12	Louga, Diourbel, Matam, Kolda
Prospection		1	Thiès
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	

*Source : DMines*

Le tableau renseigne que les titres actifs sont au nombre de vingt et un (**21**) en 2022 contre vingt (**20**) en 2021. En effet, contrairement aux concessions minières et permis d'exploitation qui sont restés constants entre 2021 et 2022, les permis de recherche ont augmenté d'une unité tandis que les autorisations de petite mine ont perdu une unité.

Les titres miniers d'exploitation de phosphate représentent **38,10%** et les titres de recherche **61,90%**. Ils sont localisés dans les régions de Thiès, Matam, Diourbel, Louga et Kolda.

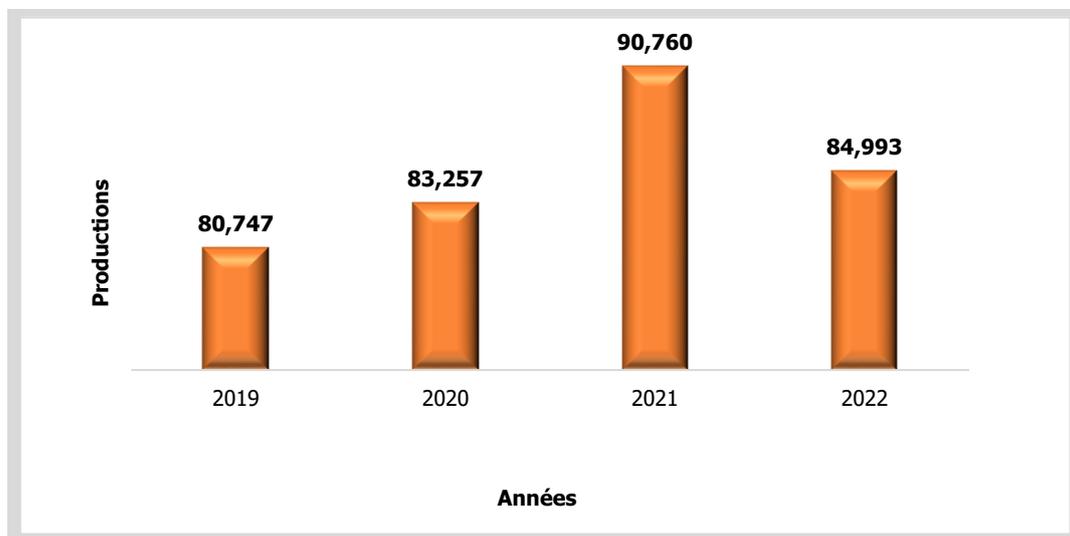
## ❖ **Projet d'accélération de l'exploitation des gisements de zircon**

L'objectif visé dans la mise en œuvre de ce projet est une **production annuelle de 90 000 tonnes** de zircon, pour hisser le Sénégal dans le **top 4** des producteurs mondiaux de zircon à l'horizon 2023.

Actuellement, deux (02) sociétés exploitent les minéraux lourds au Sénégal. Il s'agit de la Grande Côte Opération (**GCO**) et de **SEN HMC** (ex AIG).

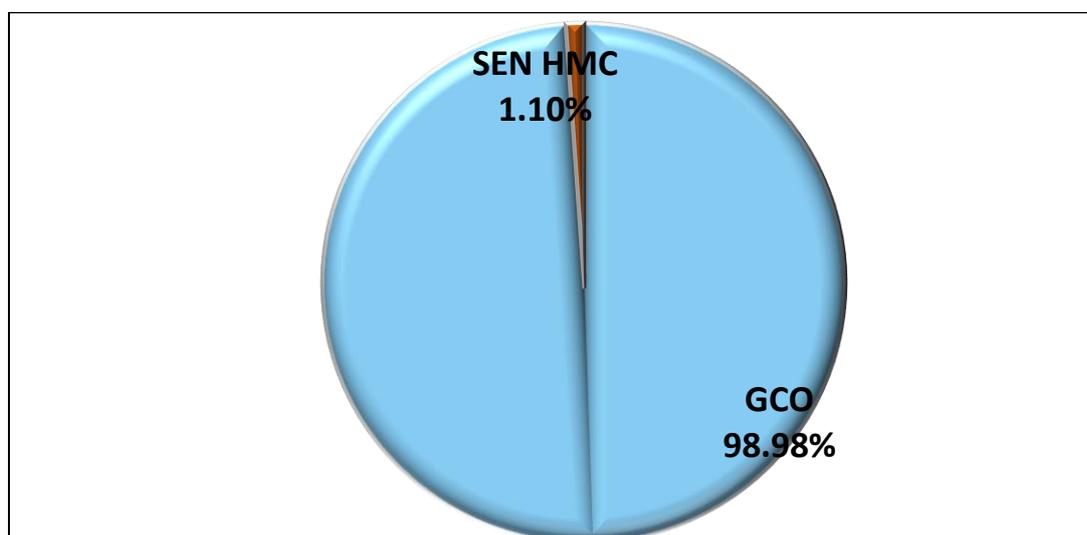
L'évolution de la production de zircon de 2019 à 2022 est illustrée par le graphique ci-après :

**Figure 6** : Production de Zircon de 2019 à 2022



La production de zircon s'établit à **84 993** tonnes en 2022 contre 90 760 tonnes en 2021, soit une baisse de **6,35%**. Cette baisse s'explique par la diminution de la production de GCO bien que la société SEN HMC (ex AIG), qui vient de démarrer, a produit **931** tonnes de zircon sur les **10 685** tonnes de minéraux lourds.

**Figure 7** : Contribution des sociétés à la production de zircon en 2022



Par rapport à la cible de 90 000 tonnes par an, le **taux de réalisation en 2022** est de 94,44%. Ce résultat indique une contreperformance dans la production annuelle du zircon.

Comparé à 2019, le **taux d'évolution** de la production de zircon est de 5,26% en 2022.

Concernant la production d'Ilménite, elle est passée de 543 061 tonnes en 2021 à **498 097** tonnes en 2022, soit une baisse de **8,28%**.

Le **taux de réalisation** par rapport à la cible de 500 000 tonnes par an est de 99,62%.

Comparée à 2019, la production d'ilménite a augmenté de **1,32%** en 2022.

S'agissant de la production de rutile, elle est de **4 203** tonnes en 2022 contre 4 430 tonnes en 2021, soit une diminution de **5,12%**.

Le **taux de réalisation** par rapport à la cible de 4 500 tonnes par an est de **93,4%**.

Par rapport à 2019, la production de rutile a évolué de **16,27 %**.

Pour ce qui est de la production de Leucoxène, elle est passée de 6 965 tonnes en 2021 à **6 284** tonnes en 2022, soit un repli de **9,78%**.

Le **taux de réalisation** par rapport à la cible de 7 500 tonnes par an est de **83,79%**. Aussi, il est important de noter que par rapport à 2019, la production de Leucoxène a baissé de **3,56%**.

**Tableau 7** : Titres miniers actifs pour le Zircon en 2022

Types de titre	Nombre		Localisation
	2021	2022	
Autorisations d'exploitation de petites mines	2	3	Saint Louis, Louga et Ziguinchor
Concession minière	1	1	Thiès
Permis de recherche	1	-	Thiès
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	

*Source : DMines*

Le tableau renseigne que le nombre de titres actifs en 2022 est le même qu'en 2021. Ils sont ainsi constitués uniquement de titres d'exploitation localisés dans les régions de Thiès, de Ziguinchor, de Louga et de Saint-Louis.

## ❖ **Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales**

Ce projet phare, d'un coût global de **1 106 735 098 FCFA** et d'une durée de **réalisation de deux (02) ans** a pour objectif de « ***transformer les mines artisanales en opportunités de développement économique et social*** ».

Il a démarré en **2022** et les résultats ci-après ont été enregistrés :

- la stratégie nationale d'encadrement et de promotion des mines artisanales élaborée et validée ;
- un terrain acquis et sécurisé à Kédougou pour la construction d'un centre de traitement de l'or issu du sous-secteur de l'exploitation minière artisanale en vue de maîtriser le circuit de commercialisation de l'or et d'atténuer les impacts sur l'environnement ;
- une étude géophysique réalisée pour l'identification des points d'eau pour les besoins d'adduction en eau du centre ;
- un drone acquis pour la cartographie et la surveillance des sites d'exploitation minière artisanale (orpaillage).

Par ailleurs, les **crédits alloués** au projet en 2022 ne représentent que **9%** du coût global. Ce qui n'a pas permis de réaliser l'ensemble des activités programmées. A ce rythme, la durée de réalisation du projet risque d'être dépassée et les résultats obtenus ne permettront pas d'atteindre les objectifs fixés dans les délais.

## ❖ **Relance du Projet intégré des Mines de fer de la Falémé**

Ce projet a pour objectif « ***d'exploiter les gisements de fer de la Falémé dont les réserves prouvées sont estimées à six cent trente (630) millions de tonnes tout en prenant en compte le développement d'infrastructures ferroviaires et portuaires*** ».

La concession minière de la Falémé comporte trois (03) zones d'importance minière pouvant attirer différents partenaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement du projet par la mise en place et de façon graduelle, d'un complexe minier et sidérurgique, les activités ci-après ont été réalisées en **2022**:

- l'étude de référence du projet;
- la poursuite de la promotion du projet en vue de trouver un partenaire technique et financier pour sa mise en œuvre ;
- la poursuite des négociations avec les potentiels partenaires comme FABRIMETAL, la Société Métallurgique d'Afrique (SOMETA), le Groupement « DANIELI-AFC-NEX RUBICA CAPITAL », la Société MOTA ENGIL et la firme iranienne IRITEC.

Concernant FABRIMETAL, le Protocole d'accord (PDA) signé en 2021 a été prorogé par avenant pour une durée de neuf (09) mois en juillet 2022. Ce qui a permis d'enregistrer les résultats ci-après :

**Trois mille trente et un** (3031) échantillons de minerai de fer ont été expédiés au GHANA pour préparation, puis en AUSTRALIE pour des analyses géochimiques à la suite des **huit mille cinq cents** (8500) mètres de sondage carottés effectués sur la colline de KOUROUDIAKO pour des recherches complémentaires de certification.

Si les résultats s'avèrent concluants, **FABRIMETAL** passera à des études de faisabilité pour l'exploitation d'une petite mine à petite échelle ainsi que la transformation du minerai de fer.

S'agissant de la **SOMETA** qui dispose d'une usine de transformation de la ferraille en fer de béton, un protocole d'accord a été signé en février 2023 pour une durée d'un (01) an et concerne les collines de Kharakaene (NDI et Mbah).

Pour ce qui est du groupement **DANIELI AFC NEXT RUBICA CAPITAL**, le protocole d'accord (PDA) signé pourrait évoluer pour donner lieu à un accord cadre de développement et d'investissement pour :

- les opérations du Direct shipping ore (DSO)/Petite Mine ;
- la construction de la ligne ferroviaire Falémé-Tambacounda ;
- la mise en place d'une usine de bouletage ;
- la mise en place d'une aciérie.

En ce qui concerne la société iranienne **IRITEC**, une visite du site de la Falémé a été d'abord effectuée suivie de la signature d'une lettre d'intention pour une durée de six (06) mois en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité sur le projet.

L'exécution de la lettre d'intention a démarré avec des échanges de données requises et nécessaires entre les parties.

## ❖ **Projet de Valorisation des sites géologiques**

Ce projet a pour objectif de « **valoriser les sites géologiques à caractère pédagogique, touristique et/ou sportif** ». Il contribue aussi à la conservation du patrimoine géologique et au développement socio-économique des territoires abritant les géosites. Le coût global du projet est de **2 271 963 658 FCFA pour une durée de réalisation de trois (03) ans**.

Au total quatre-vingts et un (**81**) géosites ont été identifiés dont trente-deux (**32**) dans les régions de Kédougou et de Tambacounda en 2021 et quarante-neuf (**49**) dans les régions de Kaffrine, Kaolack et Fatick **en 2022**.

Parmi ces géosites, vingt (**20**) se retrouvent dans la **réserve naturelle communautaire de Dindifélo**. Cette dernière est le site pilote pour la mise en place d'un géoparc.

Dans le cadre de la valorisation, les résultats ci-après ont été enregistrés sur le site pilote **en 2022**:

- Le centre d'accueil des visiteurs rénové ;
- Soixante-deux (**62**) acteurs formés en géotourisme dont dix (**10**) femmes ;
- des géoroutes et des géosites cartographiés par drones ;
- des panneaux d'indication confectionnés ;
- des supports promotionnels élaborés (magazine de promotion des géosites, tableau décoratif des géosites, flyer promotionnel général, support de guidage et interprétation des fiches imprimées pour guides).

## ❖ **Contribution du secteur minier à l'économie**

**Figure 8 :** Evolution des revenus générés par le secteur minier de 2019-2022 (milliards de FCFA)



**Sources :** Rapports ITIE ,2019, 2020 et 2021

Selon le rapport de conciliation de l'ITIE 2021, le secteur extractif a généré 223,15 milliards de FCFA de revenus dont les 90,97% proviennent du secteur minier, soit 203,01 milliards de FCFA.

Par rapport à 2020, les revenus du secteur minier sont en hausse de 40,16 milliards de FCFA en 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des productions d'or entraînant ainsi la hausse des redevances minières payées mais aussi celle des prix des minerais (zircon et phosphate) entre 2020 et 2021.

Au titre de l'exercice 2021, le secteur extractif a contribué à hauteur de **206,04** milliards de FCFA au budget de l'Etat. La part du secteur minier dans cette contribution est de **94%** ; ce qui montre qu'il occupe toujours sa place de premier contributeur au budget de l'Etat.

### I-3 Réformes sectorielles en cours

Des réformes et mesures ont été initiées dans le cadre du développement du secteur des mines et de la géologie.

#### ➤ **Dématérialisation des procédures administratives**

Dans le cadre du renforcement du système d'information minier, le ministère a mis à jour le cadastre minier dénommé « **Landfolio** » pour se conformer aux dispositions légales et réglementaires de la Loi 2016-32 du 08 novembre 2016 portant Code minier et améliorer la procédure d'instruction et de gestion des titres miniers.

Il a également procédé à la mise **en ligne** du cadastre minier dans le portail e-gouvernement pour **l'accès du public aux informations de base sur les titres miniers et leur localisation**.

**En 2022**, un guichet spécifique de réception des demandes de titres miniers est en cours d'installation dans les locaux du ministère pour la vérification et l'enregistrement des demandes de titres miniers. Le guichet sera un **outil d'optimisation du temps** de traitement dans la mesure où seuls les dossiers recevables seront enregistrés et cela permettrait également de résoudre le problème de la saturation de la base cadastrale.

#### ➤ **Développement du Contenu Local**

Le ministère des Mines et de la Géologie s'est engagé en juin 2021 dans une dynamique de développement du contenu local qui est une réforme phare du secteur.

La validation en octobre 2021 de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local (**SNDCCL**) dans le secteur des Mines et de la Géologie a été la première étape de

cette réforme dont l'objectif est de « ***promouvoir un secteur minier qui contribue significativement à une croissance durable et inclusive, par le développement du secteur privé national et la création de liens avec les autres secteurs stratégiques du PSE*** ».

**En 2022**, la loi n° 2022-17 du 23 mai 2022 relative au contenu local dans le secteur minier a été promulguée et les décrets d'application relatifs à la fourniture locale de biens et service ainsi qu'à l'élargissement du Comité national de suivi du contenu local et du fonds d'appui au développement du contenu local ont été adoptés en conseil des ministres du 22 mars 2023.

### ➤ **Révision du Code minier de 2016**

Cette révision a été initiée d'une part, pour **s'adapter aux nouvelles orientations du secteur et d'autre part, pour renforcer d'avantage la contribution du secteur minier au développement économique et social du pays.**

A cet effet, le rapport du diagnostic du cadre législatif et réglementaire du secteur minier du Sénégal a été élaboré et partagé en interne **en 2022**. Dès lors, le processus est lancé en vue d'une **révision partielle ou totale** du Code minier de 2016.

## **II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

### **II-1- Perspectives 2023**

Pour améliorer les résultats obtenus en 2022, il est prévu :

- l'augmentation de la production annuelle d'or avec la finalisation de l'extension de l'usine de traitement de ENDEAVOUR et l'exploitation du gisement de MASSAWA acquis récemment ;
- l'accroissement de la production annuelle de phosphate avec la reprise de la production de la société BMCC ;
- l'augmentation de la production annuelle de zircon avec l'amélioration de la production de la nouvelle société SEN HMC;
- le démarrage du projet de recherche et de valorisation des minéraux stratégiques ;
- le démarrage du projet de modernisation des techniques de contrôles et de suivi des opérations minières ;
- le démarrage du projet de levée géophysique aéroportée au Sénégal ;

- le démarrage des activités du guichet spécifique de réception des demandes de titres miniers ;
- la révision du décret n°89-1539 du 19 décembre 1989 réglementant la fabrication, l'importation, la conservation, le transport et l'emploi des explosifs à usage civil ;
- l'opérationnalisation du Fonds de réhabilitation des sites miniers et de carrières ;
- l'adoption de la loi portant création du comptoir national de commercialisation d'or du Sénégal (CNCOS) ;
- la finalisation et la validation d'un nouveau Code minier;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie d'encadrement de l'exploitation minière artisanale ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local dans le secteur minier ;
- la prise en compte de la sexospécificité de certains indicateurs.

## II-2 Recommandations

En termes de recommandation, il a été retenu :

- la dotation en ressources financières du projet de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement du Contenu Local déjà évalué ;
- la mise en ligne du nouveau cadastre minier dans le portail e-gouvernement pour permettre aux demandeurs de titres miniers de suivre l'évolution du traitement de leurs dossiers et d'effectuer en ligne les paiements des droits et taxes dues;
- la construction du Centre de traitement de l'or issu de l'exploitation minière artisanale ;
- l'allocation en ressources financières des projets inscrits au budget suivant leur durée de réalisation.

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1** : Matrice des indicateurs

Indicateurs	Référence	Réalizations				Cible 2022
	2018	2019	2020	2021	2022	
<b>Revenus provenant du secteur minier</b> (milliards de FCFA)	111,9	132,17	162, 85	203,01	-	-
<b>Production d'or</b> (en tonnes)	12,57	13,1	12,4	15,81	<b>14, 97</b>	18
<b>Production d'argent</b> (en tonnes)	0,92	0,94	0,929	1,38	<b>1,15</b>	1,5
<b>Production de Phosphates</b> (en tonnes)	2 558 526	2 593 498	2 138 435	2 480 005,84	<b>2 492 687</b>	3 600 000
<b>Production d'acide phosphorique</b> (en tonnes)	548 000	560 014	457 952	497 905	<b>562 049</b>	600 000
<b>Production de Zircon</b> (en tonnes)	93 569	80 747	83 257	90 760	<b>84 993</b>	90 000
<b>Production d'Ilménite</b> (en tonnes)	506 937	491 604	511 999	543 061	<b>498 097</b>	500 000
<b>Production de Rutile</b> (en tonnes)	3 961	3 615	3 980	4 430	<b>4 203</b>	4 500
<b>Production de Leucoxène</b> (en tonnes)	5 645	6 516	5 640	6 965	<b>6 284</b>	7 500
<b>Nombre de titres miniers actifs</b>	117	92	105	113	<b>122</b>	-
<b>Existence d'un document de stratégie d'encadrement des EMAPES</b>	0	-	-	-	<b>1</b>	1
<b>Nombre de géosites identifiés</b>	0	-	-	32	<b>49</b>	-

**Sources** : DCSOM, Dmin, DRPSM, Dgéol, DEMAPE

## **ANNEXE 2 : Plan de Travail Annuel (PTA) 2023**

<b>Programme</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Activités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Responsables</b>
<b>MINES</b>	<b>Développer les Mines de façon responsable et durable</b>	<b>Activité 1</b> : Mise à jour du cadastre minier	Guichet unique mis en place	Dmin
			Portail e- gouvernement mise en place	
		<b>Activité 2</b> : Renforcement des capacités des utilisateurs du cadastre minier	34 utilisateurs du cadastre minier formés	Dmin
			13 utilisatrices du cadastre minier formées	
		<b>Activité 3</b> : Renforcement du système statistique du secteur des mines et de la géologie	Quatre (04) rapports sur les données minières publiés	DCSOM
		<b>Activité 4</b> : Projet d'encadrement et de promotion des mines artisanales	5 GIES formalisés	DEMAPE
			Nombre d'orpailleurs recensé (hommes, femmes)	
			Nombre d'orpailleur sensibilisé (hommes, femmes)	
		<b>Activité 5</b> : Réalisation d'une étude de planification stratégique de l'exploitation du Silex	Un centre de traitement de l'or construit	Dcar
		<b>Activité 6</b> : Elaboration d'une stratégie de gestion des substances de carrières	Un rapport sur l'étude de planification stratégique de l'exploitation du silex élaboré	
<b>Activité 7</b> : Projet de recherche et de valorisation des minéraux stratégiques	Stratégie de gestion des substances de carrières élaborée	Dcar		
	Un rapport de synthèse sur les minerais stratégiques aux Sénégal élaboré			
<b>Géologie</b>	<b>Valoriser le potentiel géologique</b>	<b>Activité 1</b> : Organisation et participation aux activités de promotion locale, nationale et internationale	Un rapport de synthèse sur les minerais stratégiques au Sénégal élaboré	SOMISEN
			Une base de données sur les minerais stratégiques au Sénégal mise en place	
		<b>Activité 2</b> : Organisation et participation aux activités de promotion locale, nationale et internationale	Nombre d'activités de promotion auxquelles le MMG a participé	DGéol, SNGS et MIFERSO
		<b>Activité 3</b> : Projet de recherche des matériaux de construction dans la région de Louga	Nombre de régions couvertes	DGéol
<b>Activité 4</b> : Projet d'inventaire des matériaux de construction dans les régions de Kaolack et de Kaffrine	Nombre de régions couvertes			
		<b>Activité 4</b> : Projet de valorisation des géo sites du Sénégal	Nombre de géo sites valorisés	

Programme	Objectifs	Activités	Indicateurs	Responsables	
		<b>Activité 5</b> : Equipement du Groupe des Laboratoires D'Analyse (GLA) avec du matériel de dernière génération	Nombre de laboratoires équipés		
		<b>Activité 6</b> : Rénovation de la salle carothèque	Salle carothèque rénovée		
		<b>Activité 7</b> : Projet de création d'une Base de Données géo scientifique (SIGEOS)	Une base de données géologiques mise en place	DGéol, SGNS et MIFERSO	
		<b>Activité 8</b> : Projet de levée géophysique aéroportée	Taux de couverture géophysique aéroporté du territoire national	DGéol	
		<b>Activité 9</b> : Mise en place du Service Géologique National du Sénégal (SGNS)	Service Géologique National du Sénégal mis en place	SGNS	
		<b>Activité 10</b> : Réalisation d'études	Nombre d'études réalisées		
		<b>Activité 11</b> : Projet de relance des mines de Fer de la Falémé	Nombre de thématiques intégrées dans la Base de données	MIFERSO	
Nombre de bâtiments construits					
Existence d'une étude de référence sur le complexe minier					
<b>Pilotage, Coordination et Gestion administrative</b>	<b>Renforcer la gouvernance du secteur</b>	<b>Activité 1</b> : Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des compétences	Plan de développement des compétences élaboré 20% du plan de développement des compétences mise en œuvre	DRHAS/DAGE	
				DRHAS/DAGE	
		<b>Activité 2</b> : Réalisation d'études et d'audits	Nombre d'études réalisées Nombre d'audits réalisés	CEPSE/SG	Cel.Genre/SG Cel. Inf/SG Cel.Inf/SG
		<b>Activité 3</b> : Mise en place un dispositif de contrôle interne	Dispositif de contrôle interne mis en place	IAAF/Cabinet	
		<b>Activité 4</b> : Construction de services régionaux	SRMG de Louga construit	DAGE	
<b>Activité 5</b> : Mise en place d'un système de gestion de l'information minière et géologique	Système de gestion de l'information minière et géologique mis en place	Cel.INF et Cel.COM	Cel.INF/DCSOM/DCAR Cel.INF, Cellule com		
<b>Activité 6</b> : Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication	Stratégie de communication élaborée 20% de la stratégie de communication mise en œuvre	Cel.com/Cabinet			

Programme	Objectifs	Activités	Indicateurs	Responsables
		<b>Activité 7</b> : Renforcement du système de gestion administrative et financière	Dispositif de gestion administrative et financière mis en place	DRHAS/DAGE
		<b>Activité 8</b> : Elaboration des documents de planification, de budgétisation et de suivi évaluation	Sept (07) documents de planification, de budgétisation et de suivi évaluation mis à jour	DAGE /CCG
				CEPSE
		<b>Activité 9</b> : Mise en place d'un système de suivi- évaluation des projets, programmes et activités	Système de suivi et évaluation des activités, des projets et des programmes mis en place	CEPSE